



Commission Compétitions Jeunes

PV de la réunion du 20/08/2026

Président : Didier Delattre

Présents : Eric Freling, Alain Havret, Jérémy Jumeaux Thierry Moreau, Christophe Serec

Excusés : Gilles Cousin, Paul Pesin

Présentation de la commission et de ses nouveaux membres

- Le président, Didier Delattre, souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres de la commission, Alain Havret et Jérémy Jumeaux. Il rappelle l'importance du respect de la charte du District.
- Il présente ensuite le rôle de la commission ainsi que les missions de chacun et propose également aux membres d'encadrer une catégorie afin d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées et de contribuer à l'amélioration du fonctionnement.

Organisation générale de la reprise

- L'organisation de la saison dernière est reconduite avec sept catégories : U17-U18, U17 D1, U16 D1, U16-U17 D2, U15 D1, U14 D1 et U14-U15 D2. Les clubs auront la possibilité de choisir la catégorie dans laquelle ils souhaitent engager leur équipe. La commission organisera la saison en deux parties, avec une dizaine de rencontres par phase, en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie.
- En D1, à l'issue de la première phase, les six équipes classées aux premières places disputeront la montée en Régional 2. Les autres équipes basculeront en Division 2, respectivement dans les catégories U14-U15, U16-U17 ou U17-U18.
- Didier Delattre attire l'attention des clubs, qui devront être particulièrement vigilants lors de leurs inscriptions, notamment pour la catégorie U16 D1. En cas de rétrogradation en D2 U16-U17, ils ne pourront réglementairement aligner que trois joueurs U15.
- La décision d'organiser les Coupes de l'Aisne et les Challenges départementaux sera prise en fonction du nombre d'équipes engagées, conformément à l'article 1 du règlement des Coupes jeunes.



Point sur les engagements des clubs

- A ce jour, 69 équipes sont engagées, réparties de la manière suivante : 12 en U17-U18, 8 en U17 D1, 5 en U16 D1, 8 en U16-U17 D2, 7 en U15 D1, 6 en U14 et 23 en U14-U15 D2.
- Il est demandé aux clubs de bien renseigner les numéros des équipes lors de l'inscription.
- La date limite des engagements est fixée au 31 août.

Calendrier de la saison 2026/2027 par catégories

- Les premiers matchs (U13 à U17) sont programmés le week-end des 12 et 13 septembre. Pour les U18, la reprise s'effectuera les 19 et 20 septembre, le deuxième tour de la Coupe Gambardella étant prévu les 11 et 12 septembre.
- La première phase se déroulera jusqu'au 12 décembre avec des tours de coupe les 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Après la trêve hivernale, la seconde phase débutera le 20 février 2027 et se poursuivra jusqu'au 12 juin 2027.
- Concernant les U13 et le Festival Pitch, la finale départementale est programmée le 20 mars 2027. Le Challenge des réserves aura lieu le 27 mars 2027, tandis que la finale régionale est fixée au 1er mai 2027.
- La commission sera particulièrement vigilante concernant les reports de matches. Didier Delattre rappelle que toute demande doit obligatoirement être effectuée via Footclubs. Elle nécessite l'accord des deux clubs ainsi que la validation de la commission. Les deux équipes doivent également proposer une nouvelle date pour la rencontre.
- Le président souhaite enfin que la commission mène une réflexion sur les horaires des matchs des équipes de jeunes à 11, notamment en raison de l'allongement du temps de jeu en U13 (2 x 35 minutes) et des contraintes liées à la disponibilité des terrains.



Coupe Emmanuel Gambardella

17 équipes axonaises sont inscrites en Coupe Gambardella. La commission procède au tirage du premier tour qui se jouera le 30 août.

TOUR 1 : le 30 août

1 : US LAON / US VERVINS
2 : BRUYERS ET MONTBERAULT / O. ST QUENTIN
3 : US CHAUNY / GAUCHY GRUGIES
4 : 3 CHATEAUX / MARLE SPORT
5 : BELLICOURT ASF / US BELLEU
6 : UNION SUD AISNE / RIBEMONT MEZIERES
7 : IFC SOISSONS / PREMONTRE ST GOBAIN
8 : CHATEAU ETAMPES / MONTCORNET E.S.
EXEMPT : ITANCOURT

TOUR DE REGULE : le 06 septembre

ITANCOURT / 3 CHATEAUX
ou
MARLE / ITANCOURT

TOUR 2 : le 13 septembre

Vainqueur 1 / Vainqueur 2
Vainqueur 3 / 3 CHATEAUX ou MARLE SPORT ou ITANCOURT
Vainqueur 5 / Vainqueur 6
Vainqueur 7 / Vainqueur 8
(Si le V1 a reçu au tour précédent et que V2 s'est déplacé, il y aura inversion. Si les 2 se sont déplacés ou ont reçu V1 recevra. idem pour les autres)

Le président

DIDIER DELATTRE

Le secrétaire

CHRISTOPHE SEREC

